



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mesures de lutte contre les conséquences de la crise liée au coronavirus

### **L'école vaudoise garde ses objectifs et soutient les élèves mis en difficulté par la pandémie**

**Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) maintient son engagement pris en novembre 2020 pour que l'année scolaire se déroule de manière aussi normale que possible. Le nombre de cas dans les écoles est monitoré et la vigilance est accrue par rapport à la nouvelle variante du virus. Les gestes barrières et les mesures sanitaires restent efficaces; une fermeture des lieux de formation n'est pour l'heure pas souhaitable, de même que le passage à l'enseignement à distance. Pour pallier les manques constatés suite à la fermeture du printemps dernier, des soutiens sous forme de suivis individuels, d'appuis ou encore de cours intensifs se sont maintenant déployés sur le temps scolaire et en dehors. Ces soutiens ont représenté un investissement d'un million de francs pour 2020 et nécessiteront encore des moyens supplémentaires en 2021.**

Pour la semaine 4 au 8 janvier 2021, les élèves positifs au COVID-19 sont 23 au primaire (1H à 8H), 35 au secondaire I (9H à 11H) et 111 au secondaire II (apprentis et gymnasiens). Sur cette même période, 20 enseignants et collaborateurs se sont annoncés positifs à l'école obligatoire, 19 au postobligatoire. Un rappel des gestes barrières et des règles sanitaires (FAQ, [infographies pour l'école obligatoire](#), [infographies pour le postobligatoire](#), [jeu vidéo CoronaQuest](#), etc.) dans les lieux de formation va s'intensifier dans les jours à venir par précaution vis-à-vis de la nouvelle variante du virus et parce qu'il faut continuer à adopter un comportement qui participe à éviter une fermeture de classe ou d'établissement. Le DFJC s'est engagé à tout mettre en œuvre pour que l'année de formation 2020-2021 se déroule de la manière la plus normale possible.

#### **Des masques transparents au primaire**

Lors de la généralisation du port du masque pour les professionnels dans les classes, le besoin de masques transparents pour toute une catégorie d'acteurs de l'école a rapidement été identifié. La décision est désormais prise d'équiper de masques transparents l'ensemble des professionnels du premier cycle (1H à 4H), ceux de tous

les établissements de l'enseignement spécialisé et les enseignants des cours intensifs de français. Les enseignants spécialisés qui travaillent avec des élèves atteints de troubles divers comme ceux du spectre de l'autisme seront aussi équipés. Ces masques permettent de mieux tisser le lien affectif avec les plus jeunes élèves, élément nécessaire du lien pédagogique. Ils permettent de voir les expressions du visage, mais aussi la forme de la bouche pour la prononciation. Disponibles dans quelques semaines, ces masques permettront de manière plus générale d'améliorer la concentration des jeunes écoliers.

### Des soutiens adaptés aux besoins des élèves

Après avoir identifié les lacunes des élèves en formation dans le canton, des mesures de soutien adaptées continuent à être déployées. En école de maturité, par exemple au Gymnase de Chamblandes, un système d'aides permet aux élèves de bénéficier de cours "particuliers", quelle que soit la discipline. Autre exemple à l'Ecole professionnelle commerciale de Lausanne (EPCL) où les cours d'appui déjà existants ont été multipliés et intensifiés. Plusieurs mesures ont aussi été mises sur pied à l'école obligatoire où une classe peut se voir allouer deux enseignants pour travailler en deux groupes, ce qui permet un appui plus individualisé. Ce ne sont que quelques exemples parmi les nombreux soutiens déployés sur le temps scolaire ou en dehors. Ils ont représenté en 2020 un investissement de plus d'un million de francs. Pour leur poursuite en 2021, des moyens supplémentaires seront nécessaires.

Pas de changement pour les Hautes écoles du canton qui poursuivent leur mission dans le respect des mesures sanitaires et à distance, à l'exception des activités qui nécessitent une présence, comme les travaux pratiques et certains examens.

Les chiffres, les directives, la FAQ et l'actualité de la situation pour les lieux de formation vaudois sont toujours disponibles sur [www.vd.ch/coronavirus-enseignement](http://www.vd.ch/coronavirus-enseignement)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 janvier 2021

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat